

VISITE AU CŒUR DES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES À L'OCCASION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

Participer aux Journées de la culture à Lévis, c'est célébrer la rentrée culturelle en compagnie des artistes et des passionnés d'histoire et profiter des nombreuses activités gratuites les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre.

Une programmation diversifiée

Sous le thème *Clamez ce que la culture représente pour vous : manifestez-vous... haut et fort!*, plus d'une trentaine de lieux et sites patrimoniaux ouvriront leurs portes pour accueillir les Lévisiennes et Lévisiens et vivre des expériences artistiques et culturelles :

- Visites guidées ou contemplatives
- Expositions et spectacles commentés
- Présentation et projection de capsules vidéo historiques
- Voyage fantastico-littéraire
- Musique et chant choral
- Ateliers artistiques d'arts visuels
- Théâtre pour enfants et en famille
- Généalogie
- Et bien plus!

Faites votre itinéraire et vivez pleinement ces trois journées en célébrant avec les créateurs et les créatrices d'ici.

Un objectif, plusieurs collaborateurs

La Ville de Lévis contribue à cet événement en appuyant de nombreuses initiatives, où la culture est vivante. Cette programmation est d'ailleurs possible grâce à la participation des nombreux artistes et partenaires culturels lévisiens.

Les Lévisiennes et les Lévisiens sont invités à venir à leur rencontre et à faire de belles et réjouissantes découvertes en cette rentrée culturelle!

En savoir plus

Consultez la programmation dans la brochure de la Rentrée culturelle distribuée dans les foyers lévisiens et dans les bibliothèques ou au ► ville.levis.qc.ca



LE SERVICE DE POLICE DE LÉVIS EST MAINTENANT SUR FACEBOOK!

Abonnez-vous
pour ne rien manquer
en matière de
sécurité policière
sur notre territoire.

 @SPVLpolice



AVIS D'APPEL D'INTÉRÊT - NO 2022-50-115

QUALIFICATION POUR LA CONSTITUTION ÉVENTUELLE D'UNE LISTE DE FOURNISSEURS POUR LE TRANSPORT DE NEIGE ET DE GLACE SAISON 2022/2023

Description des services :

La Ville de Lévis demande des propositions de fournisseurs résidents et non-résidents sur le territoire de la Ville de Lévis et possédant des camions sans permis de vrac (vr), intéressés à transporter de la neige et de la glace pour la saison 2022-2023.

Documents d'avis d'appel d'intérêt :

Disponible par courriel seulement à slefebvre@ville.levis.qc.ca

Répondant unique pour toute information :

Mme Sophie Lefebvre, par courriel : slefebvre@ville.levis.qc.ca

Réception des documents :

avant 14 h, heure en vigueur localement, le **7 octobre 2022**, par courriel seulement à slefebvre@ville.levis.qc.ca

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Aucuns frais ne sont exigés pour cet avis d'appel d'intérêt.

Seuls les fournisseurs possédant des camions sans permis de vrac (vr) peuvent signifier leur intérêt.

La Ville se réserve le droit de n'attribuer aucun contrat à la suite de cet avis d'appel d'intérêt.

Fait à Lévis, le 6 septembre 2022

Le directeur de l'approvisionnement, Vincent Vu

CONSULTATION PUBLIQUE

Une séance de consultation est prévue le **27 septembre 2022 à 18 h 30**, au 1325, rue de Saint-Denis, salle le Carrefour du centre communautaire Le Carrefour, dans le secteur Saint-Rédempteur. Lors de cette séance, les projets de règlement suivants seront présentés :

- **Projet de règlement RV-2022-22-40 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de certaines normes ainsi que le retrait de l'usage Cimenterie (I407) dans les zones industrielles I0432, I0436, I0438 et I0439, chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas)**

Ce projet de règlement modifiant le Règlement sur le zonage et le lotissement vise à retirer la hauteur maximale en étages (pour les zones I0432 et I0436), la superficie maximale de plancher (pour la zone I0439), la superficie maximale d'occupation au sol (pour la zone I0439), et le retrait de la classe d'usages « Cimenterie » (pour les zones I0438 et I0439) qui n'est pas exercé actuellement dans ces zones.

Une consultation écrite, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du 20 au 26

septembre 2022. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci-dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

Dans quel bac?

Les piles ne vont dans **aucun bac**.

Elles contiennent des matières dangereuses inflammables. Apportez-les à la **bibliothèque**, à l'**écocentre** ou à un **point de dépôt**.



Adresses utiles et plus de 800 matières au ville.levis.qc.ca/guidedutrit